

Inter Médiation Locative (IML) renforcée ISATIS

Porteur de l'action :

Association ISATIS
8 Rue Juvénis
05 000 GAP

Personne à contacter :

NOM : Karine ROMEYER
☎ : 04.92.53.57.00
✉ : k.romeyer@isatis.org

PUBLIC CONCERNE

Personnes ou familles en grandes difficultés sociales liées au logement (impayés, procédure d'expulsion, rupture de droits etc).

MISSION

Proposer un accompagnement social lié au logement en coordination avec les partenaires du secteur social et un logement en sous-location avec pour finalité le glissement de bail.

OBJECTIFS

Permettre aux personnes d'améliorer leur situation sociale globale, de faire valoir leurs droits en coordination avec les acteurs de l'accompagnement social. Proposer un logement en sous-location sur les Hautes-Alpes et un glissement de bail au terme de l'accompagnement IML.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Un accompagnement social renforcé est proposé afin d'améliorer la situation des personnes. L'adhésion à l'accompagnement proposé est nécessaire. Le logement sera mis à disposition par le biais d'un contrat de sous-location, les personnes payent le loyer ainsi que les charges locatives.

PROFESSIONNELS IMPLIQUES

Travailleur social, gestionnaire locative.

DUREE DE L'ACTION

IML renforcée 18 mois

PROCEDURE D'ORIENTATION

Orientation par le SIAO.

CAPACITE ET LIEU DE REALISATION

Capacité de 15 logements sur le département des Hautes-Alpes (recherchés en fonction du lieu d'habitation souhaité par les personnes).

ASPECT FINANCIER

La participation financière du bénéficiaire :

- ☐ est sollicitée
- ☒ est obligatoire (paiement du loyer et des charges liées au logement)
 - ☒ Participation fixe
 - ☐ En fonction des ressources
- ☐ ne conditionne pas l'entrée

Ouverture des droits de l'ALS :

- ☒ OUI
- ☐ NON

Accessibilité Personnes à Mobilité Réduite

- ☒ OUI
- ☐ NON